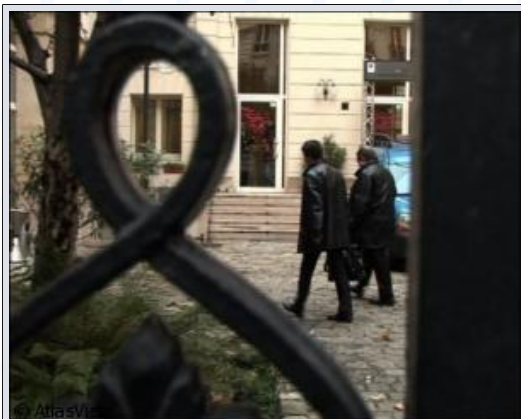


## Ultimatum des royalistes à "la commission de récolement" du PS

PARIS (AFP) - Le camp de Ségolène Royal a posé lundi soir un ultimatum à la commission de récolement chargée de vérifier le vote pour l'élection du chef du PS, menaçant de saisir la justice et d'appeler à une manifestation devant Solférino si ses requêtes n'étaient pas prises en compte.



Le député socialiste et chef de la commission de récolement, Daniel Vaillant à Paris le 24 novembre 2008 (© AFP)/>

Dans une déclaration à l'AFP, le maire de Dijon et soutien de Ségolène Royal, François Rebsamen, a donné à cette commission jusqu'à mardi 14H00 pour répondre aux partisans de l'ex-candidate à la présidentielle.

M. Rebsamen a affirmé, après l'annonce de la suspension des travaux de cette commission (précisément jusqu'à mardi 14H00): "Il ne peut y avoir de passage en force sur un vote dont la sincérité est mise en cause".

"Nous avons la preuve que dans trois sections sur 10 à Lille, il y a eu modification des PV transmis par les sections. Nous voulons voir la liste des votants lors des motions (ndlr: le 6 novembre) et la liste des votants au premier tour -le 20 novembre", a accusé M. Rebsamen.

"D'autres sections lilloises ont fait l'objet des mêmes manipulations", poursuit-il. "Nous pensons que les noms des adhérents qui ont voté pour le poste de premier secrétaire à Lille ne sont pas les mêmes que ceux qui ont voté lors du vote des motions". "Nous voulons voir les chèques de ces nouveaux adhérents".

"Faute de quoi, les résultats de ces sections, conformément à la circulaire édictée par le PS, doivent être annulés".

"Si ces travaux ne sont pas effectués par la commission, nous saisirons la justice et appellerons à une manifestation devant les grilles de Solférino", siège du PS, a menacé M. Rebsamen.

"Je fais encore crédit jusqu'à demain 14H00 à la commission de récolement pour prendre en compte les remarques que nous avons faites, ainsi que sur la Guadeloupe où nous avons la preuve de modifications écrites en faveur de Martine Aubry. Faute de quoi, nous mettrons en oeuvre ce que nous avons dit", a-t-il insisté.

Selon M. Rebsamen, "Martine Aubry ne peut et ne pourra être considérée comme premier secrétaire si les fraudes sont avérées".

Selon lui, la suspension des travaux de la commission présidée par l'ex-ministre Daniel Vaillant "a pour seul but de nous amener à l'heure prévue sur un rapport prévu, qui nous mettra à égalité ou qui confortera Martine Aubry, parce que la commission se refusera à examiner les lourds contentieux, pour ne prendre en compte que des modifications techniques qui ne posent pas de problème".

"Il ne faudrait pas que la commission de récolement se transforme en commission alibi", avertit-il.

La commission de 13 membres - dont des mandataires des deux rivales - a suspendu ses travaux vers 17H15 lundi, d'un commun accord, selon la direction du PS.

Elle doit remettre au conseil national du parti, convoqué à 18H00 mardi, un rapport sur les litiges électoraux au PS. Celui-ci doit alors trancher entre Mme Aubry et Mme Royal que séparent seulement 42 voix.